

## **Q&R Ronde 1 – DDP 20-58061 Cours de santé et sécurité en ligne — Contenu**

### **French/Français:**

- Q1: À la section 1.4 Portée des travaux, il est demandé de fournir l'accès à l'outil d'édition du didacticiel dans un délai de deux semaines suivant la confirmation de la sélection. Or, nous utilisons l'outil auteur Articulate Storyline 360 pour nos titres de formation. Devons-nous assumer les frais de licence de ce logiciel auprès de vous ou simplement vous indiquer quel outil nous utilisons afin que vous puissiez vous procurer les licences de votre côté?
- R1: Si l'outil d'édition du didacticiel n'appartient pas au soumissionnaire, mais qu'il est acheté auprès d'un fournisseur tiers, la proposition doit inclure le nom de l'outil, ainsi que le coût pour le soumissionnaire. Ce coût sera utilisé à des fins d'évaluation, mais le CNRC se procurera la licence de son côté si le soumissionnaire est sélectionné.